Image not found or type unknown

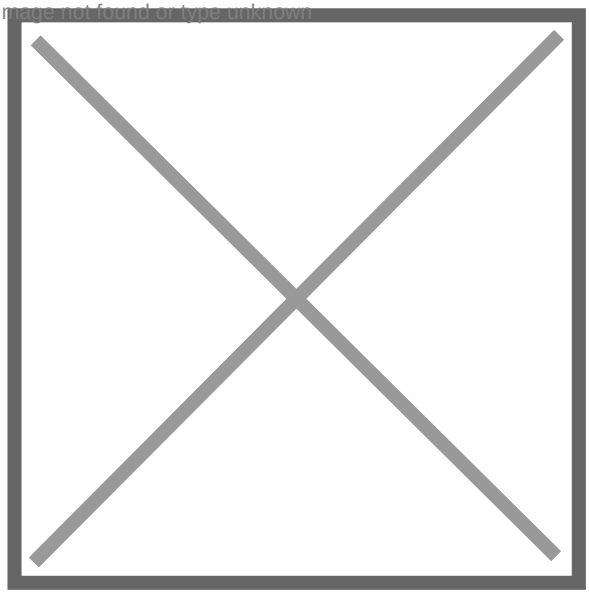

Sens interdit sans panneau

Par **hieros37**, le **15/08/2019** à **09:53**

Bonjour,

J'aimerai quelques conseils concernant une verbalisation et sont éventuel contestation.

Hier à 19h30, je suis entré dans une zone artisanale, la ZA de la Torche à Barjouville (28), par un sens unique au regard des gendarmes qui sont en gué à quelques dizaines de mètres de cette accès sans panneau. Je n'ai pas pour habitude de franchir un sens interdit et avec mes 12 points au compteur autant vous dire que je ne suis pas a quelques centaines de mètres près pour accéder par la bonne entrée, mais voilà sans panneau et par la luminosité tombante je n'ai pas discerner le sens unique sans panneau, selon ces mêmes gendarmes je ne suis pas le seul a m'être fait avoir,il y aurait une certaine récurrence. N'habitant pas dans le département je ne connaissais pas cette zone, ce type d'entrée/sortie sans panneau et l'intervention dans la seconde suivante, j'ai eu l'occasion de découvrir une procédure avec 4 points perdus et 90. J'ai quelques photos a disposition. Je précise qu'il n'y a pas de panneau b2 non plus avant l'entrée de la zone. Qu'en pensez vous ?
https://www.casimages.com/a/nI1uu

Par **nihilscio**, le **15/08/2019** à **10:01**

Bonjour,

A mon avis la signalisation horizontale indique de façon suffisamment explicite que la voie est à sens unique.

Par **hieros37**, le **15/08/2019** à **10:17**

Bonjour,

Merci pour votre réponse, malheureusement la signalisation horizontale à 19h30 par temps gris n'est plus vraiment explicite, je n'ai plus la déterminé qu'une fois dessus.

Par **Lag0**, le **15/08/2019** à **11:32**

Bonjour,
Les photos ne sont pas suffisamment explicites, mais il semble en fait que vous ayez pris un rond-point à l'envers...

Par **hieros37**, le **15/08/2019** à **11:46**

Le rond point pourrait avoir sur son sens de circulation un stop ?

Je bugue vraiment sur la forme de cette entrée de zone artisanale qui est à l'ecart de la route, puisque la route principale "Rue des Pierres Missigault" est en dehors de ce "rond point".

Le lendemain matin en plein jour j'ai plus découvrir le fonctionnement de cette particularité routière, mais le soir venant le panneau sens interdit serait vraiment utile.

Par **Lag0**, le **15/08/2019** à **12:02**

On voit bien sur la 3ème photo un panneau de sens unique au niveau du rond point.

Par **kataga**, le **16/08/2019** à **01:37**

[quote]
On voit bien sur la 3ème photo un panneau de sens unique au niveau du rond point.[/quote]

Bonjour Lag0

Le "rond point" n'en est pas vraiment un sinon la voiture blanche sur google map serait elle aussi en contre-sens, ce qui n'est pas le cas ...

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés

c'est un genre de "demi-rond point"....

google.fr/maps/@48.414588,1.4654689,3a,45.6y,99.73h,84.18t/data=!3m6!1e1!3m4!1sU8OahL0wtBtR
Q!2e0!7i13312!8i6656

Ce panneau n'est pas un panneau de "sens unique" mais un panneau de sens giratoire et tel qu'il est placé, il s'adresse plutôt aux véhicules qui sortent de la zone industrielle

Par **Lag0**, le **16/08/2019** à **08:15**

Merci Kataga,

Je me basais sur les photos postées par HIEROS37 et visualisées sur mon téléphone en plus. Votre lien est effectivement plus clair. Et il permet de bien voir que la signalisation en place indique tout de même bien le contre sens effectué par HIEROS37, la ligne de STOP qui fait toute la largeur de la voie et le panneau de sens unique ou plutôt, vous avez raison, de sens obligatoire (B21...).

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés